

Département de l'Indre Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 2 février 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 54 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, 5 ont été les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Aide au maintien des Auberges Communales en Zone Rurale** : une subvention de 36 708 € est accordée à la Commune de Chassignolles pour le maintien du Bar-restaurant-cabaret dans une ancienne maison d'habitation sur le site de la Maison des Tracteurs.
- **Fonds de laide du Fonds départemental « une Commune - un Logement »** : le Conseil départemental subventionne l'aménagement des bâtiments communaux en vue de les transformer en logements sociaux. Des subventions sont accordées aux communes suivantes :
 - la Commune de Bourges reçoit 2 subventions pour deux logements pour un montant total de 26 128 €.
 - 8 048 € attribués à la Commune de Ouzouer pour la réhabilitation du logement situé au-dessus de l'ancien syndicat d'irrigation.
 - la Commune de Montpouilly obtient une subvention de 12 568 € pour la réhabilitation d'un bâtiment communal.
 - la Commune de Fleurance se voit attribuer une subvention maximale de 14 102 € pour la rénovation d'un logement communal.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - deux aides financières de 35 000 € attribuées à deux infirmières s'installant au Centre de néphrologie à Châteauneuf.
 - quatre incitations financières installées à Buzings, Châteauneuf et Issoudun bénéficiant de l'aide à l'installation de 5 000 €.
 - deux aides financières de 10 000 € pour les visites à domicile.
 - deux aides financières de 5 000 € pour l'installation d'une cabine de télé-médecine à la pharmacie Autissier à Osmoy-Denis et au cabinet d'ophtalmologie SCP Allard et Associés à Châteauneuf.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

- **Conservation, restauration de patrimoine public et privé** : le département intervient pour un montant de 129 705 € dont 40 000 € pour la restauration du presbytère de Pouilly-Saint-Pierre, 20 400 € pour la restauration de la Maison Rouge à La Grèze et 65 188 € pour des travaux de maçonnerie du logis de la Maison-Pens de la Grange-Moise à Chailly.
- **Aide à l'éducation culturelle et artistique** : 8 000 € attribués au cabinet P. d'Arce et à l'association « Les amis de l'école » pour l'organisation des ateliers « Marionnettes et Musique au village ».
- **Soutien aux manifestations culturelles de Châteauneuf et alentours** pour un montant global de 21 796 € dont 6 068 € attribués à l'association « Les amis du Festival de la nuit » pour l'événement 2024 du festival, 3 500 € attribués à l'association Traverses Productions pour l'organisation de 2 événements, dédiés à la musique du rock, du métal et à la ville de Châteauneuf pour l'organisation de salons de livres.
- **Le Département soutient son réseau aux associations qui participent à l'animation du territoire**. À la 104, les conventions ont été établies entre les différents associations suivantes : L'Office Départemental d'Animation Socio-Educative 115 000 €, Le cirque Béton 10 000 €, Musique au Pays de George Sand 16 000 €, Les Gals du Berry 8 000 €, Le Soc comtois 37 000 €.
- **Aide départementale aux expositions artistiques organisées sur le territoire** : 8 subventions ont été accordées pour un montant global de 70 000 €.

ÉDUCATION

- **Soutien à l'enseignement supérieur** :
 - le Conseil départemental accorde une subvention de 210 000 € à l'habitation pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (A.D.E.S.) dans le cadre de la convention de partenariat.
 - 148 heures départementales d'enseignement supérieur accordées pour un montant global de 41 720 €. Le montant de l'aide est de 280 € pour l'atelier d'usage d'une licence nationale.
- **Le Département encourage l'apprentissage de la natation pendant le cycle secondaire** pour les élèves de 10 des collèges publics et assure le financement intégral des transports vers les piscines. Une doter de 14 717 € répartie entre les 6 collèges suivants : Les Sirois à Buzings, Côté à Châteauneuf, Marais-Roland à Ouzouer, Saint-Eusèbe à Egaron, Louis-Pélagie à Sainte-Géneviève et Jean-Fournier à Villedieu.
- **Soutien aux actions périscolaires dans les établissements scolaires** : une subvention de 11 000 € est attribuée à l'atelier Compil qui organise des actions éducatives notamment Escapades et accompagne de nombreux projets scolaires.

JEUSSIE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs et socio-culturels** :
 - 210 000 € attribués à la Commune de Poirier pour la réhabilitation des salles annexes du gymnase.
 - 26 290 € attribués à la Commune de Chen pour l'aménagement de l'ancien gare de marchandises en salle multi-sports.
- **Aide à la formation qualifiante dans le sport** : une bourse de 170 € a été attribuée à un auto-entrepreneur au RAOU afin de le soutenir dans sa formation pour devenir le diplômé d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention « rugby à XV ».

PRESSE

Communiqué de presse du 2 février 2024

1 DOCUMENT Publié le 14 février 2024



Communiqué de presse du 2 février 2024

PDF - 158.32 Ko

Au cours de la Commission permanente du vendredi 2 février 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 54 dossiers ont été examinés.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36